

Prenez le MAQUIS

Appel à créations artistiques pluridisciplinaires saison 2017/2018



Le MAQUIS est un lieu de création artistique, de tissage de liens, une zone de partage culturel. Ce lieu d'élaboration et de gestion collective est ancré depuis 2012 sur la rive droite brestoise, dans un cadre urbain riche de diverses cultures.

Il abrite plusieurs compagnies de théâtre composées d'amateurs et de professionnels, appelées « Habitants », qui y font naître leurs créations et partagent un espace administratif. Il accueille d'autres artistes ponctuellement à la recherche d'un accueil pour leurs créations.

Le MAQUIS est aussi un collectif. Les Maquisards, membres du collectif, créent des occasions de rencontre entre artistes, voisins, habitants et entre pratiques, dans une volonté de partage et de réelle mixité. Au Maquis, la rencontre des pratiques et des individus passe par des moments de contribution collective reliés à des moments festifs parfois organisés en partenariat avec les associations et autres structures de quartier.

- **Concrètement, Prenez le Maquis ! c'est quoi ?**

Il s'agit d'un appel pour des sessions de créations au Maquis au cours de la saison 2017-2018 (décembre à août inclus).



- **Cadre de Prenez le Maquis !**

Vous êtes un artiste ou une structure artistique, et vous souhaitez investir un lieu pour une création ?

Un artiste qui aime le partage, la convivialité, la réflexion et l'action collectives ?

Un artiste qui aura à cœur de rencontrer les voisins du Maquis, habitants du quartier et de la ville pendant son aventure maquisarde ?

Vous êtes de Brest, du Finistère ou d'ailleurs ?

- **Pourquoi Prenez le Maquis !**

Le Maquis souhaite encourager la création, faire naître de nouvelles collaborations, croiser les pratiques, pour ouvrir son horizon, construire une dynamique collective, en accueillant en ses murs des artistes et structures artistiques de diverses disciplines et horizons.

Alors bienvenue !



- **Moyens mis à disposition par le Maquis**

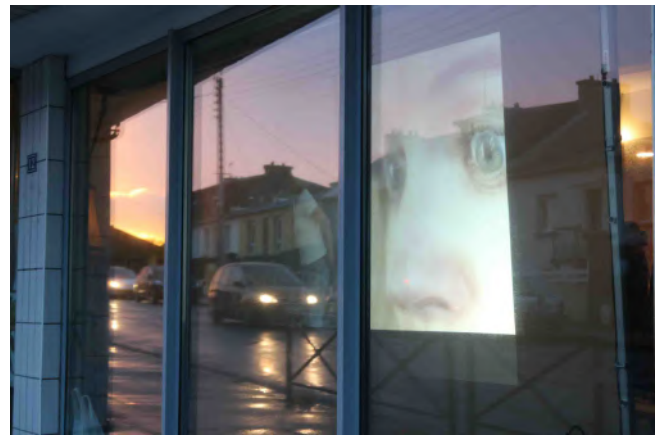
Le Maquis accompagnera les artistes accueillis, par :

- la mise à disposition gratuite d'une partie du Maquis, dont les deux espaces de création. Deux salles sont disponibles, l'une aux murs blancs de 116m² et l'autre aux murs noirs de 70m². Un prêt de matériel son et lumière est envisageable.
- la jouissance des différents espaces de vie du Maquis (cuisine, sanitaires avec douche, espace de stockage)
- la possibilité de mise à disposition d'un espace administratif pendant la durée du projet (conditions à définir selon le projet).
- la communication et la valorisation de l'expérience artistique menée (à co-construire avec le collectif et la coordinatrice du Maquis)
- la participation à la mobilisation des publics
- des rencontres, des échanges avec les maquisards, ainsi que leur éventuelle participation
- l'aide à la recherche d'hébergements parmi les possibilités existant à Brest

- **Durée des périodes de créations**

Il s'agira d'une période d'un mois continu maximum, en tenant compte des disponibilités des espaces de création.





- **Missions des artistes accueillis au Maquis**

Conformément à notre projet associatif et en tenant compte de la durée de leur présence au Maquis, les artistes définiront et mettront en œuvre un ou plusieurs événement(s) public(s) autour de leur travail artistique. De préférence, ceux-ci seront construits en collaboration avec des habitants et maquisards. Ainsi il est possible de faire participer des habitants aux créations, mais aussi de s'appuyer sur le réseau du Maquis pour construire des événements autour des créations accueillies. La forme de ces événements est libre (exemple : présentation d'une étape de travail, exposition, rencontre avec l'équipe artistique...). Des propositions de recherches liées directement ou indirectement à la création sont les bienvenues (ex : projections, débats publics, lectures...). Les artistes et compagnies sont invités à prendre part au processus de réflexion et d'organisation du collectif.

- **Cadre juridique de Prenez le Maquis !**

Une convention de mise à disposition des locaux, spécifiant les engagements réciproques de l'artiste/de la compagnie et du Maquis, sera signée avant son arrivée au Maquis. La compagnie ou l'artiste devra adhérer à l'association du Maquis.

- **Calendrier**

La réception des candidatures s'effectuera jusqu'au 20 novembre. Les réponses seront données au plus tard mi-décembre. **3 candidatures seront retenues.**



- **Dossiers de candidature**

Votre dossier de candidature est à adresser à :

Association Le Maquis
12 rue Victor Eusen
29200 BREST

ou par mail à :
coordination@lemaquis.org

Vous présenterez votre démarche artistique, la création que vous souhaitez développer au Maquis, des exemples d'événements/actions déjà menés en collaboration avec la population ainsi que votre calendrier idéal. Merci de ne pas dépasser 5 pages.

Tout dossier transmis au-delà de la limite de candidature ne sera pas pris en compte.

